

SEMINAIRE-ATELIER DE LANCEMENT DU PROCESSUS CDMT

(Cadre de Dépenses à moyen Terme)

Hôtel TIAMA – du 8 au 10 décembre 2009

Projet de discours de clôture

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;

Mesdames et Messieurs les membres du corps diplomatique et missions accréditées en Côte d'Ivoire ;

Monsieur le Chef de Délégation de la Commission Européenne ;

Mesdames et Messieurs les représentants des Institutions financières internationales ;

Honorables invités ;

Mesdames et Messieurs,

Au terme de ces deux jours d'intenses travaux, je voudrais, au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, noter avec satisfaction l'intérêt accordé à cet important thème par l'ensemble des participants.

L'engagement personnel d'experts d'horizons divers et la qualité des débats, témoignent de la pertinence de l'organisation de ce séminaire, dans la perspective d'une gestion plus efficiente de la dépense publique, grâce, notamment, à l'introduction des CDMT.

En effet, les CDMT, par leur approche prévisionnelle de la gestion budgétaire, à la fois globale et sectorielle, axée sur les résultats, constituent un important instrument de discipline et de culture de la performance.

A cet égard, l'élaboration de ce Cadre de gestion intégré constitue une composante importante du plan de réformes des Finances Publiques du Gouvernement, au titre du programme économique et financier conclu avec le Fonds Monétaire International, en mars 2009.

C'est pourquoi, je voudrais réitérer, au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, mes remerciements à la Commission de l'Union Européenne, pour son importante contribution à l'organisation et au succès de cet atelier.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Au regard de l'importance des CDMT, il urge de prendre les dispositions appropriées pour une opérationnalisation rapide et efficace, notamment dans les secteurs sociaux, retenus au titre de la phase pilote dans le cadre du programme économique et financier.

La forte sensibilité des domaines de l'éducation et de la santé, perceptible à travers l'impact social des actions du Gouvernement dans ces domaines, nous obligent à réussir la transition des

allocations de crédits en fonction des besoins vers une approche par résultat.

Aussi, voudrais-je retenir cinq piliers pour cette opérationnalisation rapide et réussie, à savoir :

- **la coordination institutionnelle.** Il est indispensable de mettre en place un schéma institutionnel permettant une structuration claire de l'organisation et des responsabilités, et la création d'une réelle synergie dans le pilotage du couple DSRP/CDMT ;
- **le choix d'une méthodologie technique et opérationnelle** qui consistera à adopter une démarche consensuelle de pilotage des CDMT, par l'uniformisation des procédures ;
- **la disponibilité, l'exhaustivité et la fiabilité de l'information budgétaire et financière,** qui est capitale dans la mise en place, en amont, des CDMT ;
- **l'accompagnement du processus.** Les CDMT constituent en effet un outil nouveau. Pour permettre une meilleure appropriation par les différents acteurs, il est nécessaire non seulement de communiquer autour des enjeux et des opportunités d'un tel cadre, mais aussi de renforcer les capacités en la matière ;
- **la phase d'évaluation,** qui demeure indispensable pour une meilleure performance, et l'amélioration continue des CDMT. Elle se ferait à travers le suivi d'indicateurs de performance préalablement définis.

Ensuite, je voudrais, au nom de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, prendre l'engagement d'œuvrer pour l'application effective des recommandations issues de cet atelier, notamment :

- la création d'un comité de pilotage technique associant l'ensemble des acteurs concernés ;

- l'harmonisation des interventions des partenaires au développement et de leurs procédures, conformément à la Déclaration de Paris ;
- la mise en place de systèmes de contrôle de la performance en amont et en aval ;
- la mise en place d'une base de données financières et d'un module informatisé de gestion de l'aide extérieure, permettant notamment la traçabilité en temps réel des opérations.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Vu les enjeux, il importe que tous les acteurs, Administration publique et partenaires au développement, se mobilisent autour du CDMT pour le plein succès de cette initiative.

Au niveau de l'Administration Publique, nous devons nous approprier les nouvelles méthodes de programmation et de gestion budgétaire, afin de les utiliser dans la plénitude des avantages qu'elles offrent.

Pour ce qui est des partenaires au développement, je voudrais souhaiter qu'ils continuent de nous soutenir, à travers des appuis aussi bien techniques que financiers.

C'est sur cet appel que je voudrais terminer mon propos, en déclarant clos, le séminaire de lancement des CDMT.

Merci de votre aimable attention.

KOFFI AHOUTOU Emmanuel